

# GRAND LAC

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU LAC DU BOURGET

---

**BUREAU DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 6 avril 2017 à 18 heures,**  
**Au siège de GRAND LAC**

---

**Présents :**

AIX-LES-BAINS  
AIX-LES-BAINS  
AIX-LES-BAINS  
LA BIOLLE  
BOURDEAU  
BRISON SAINT INNOCENT  
CHANAZ  
CHINDRIEUX  
DRUMETTAZ-CLARAFOND  
ENTRELACS  
ENTRELACS  
GRESY-SUR-AIX  
LE MONTCEL  
MOTZ  
MOUXY  
ONTEX  
PUGNY-CHATENOD  
RUFFIEUX  
SAINT OFFENGE  
SAINT OURS  
SAINT PIERRE DE CURTILLE  
TRESSERVE  
TREVIGNIN  
VIONS  
VIVIERS-DU-LAC  
VOGLANS

Dominique DORD  
Michel FRUGIER  
Corinne CASANOVA  
Blandine BELLANCA  
Jean-Marc DRIVET  
Jean-Claude CROZE  
Yves HUSSON  
Marie-Claire BARBIER  
Nicolas JACQUIER  
Bernard MARIN  
Claude GIROUD  
Robert CLERC  
Jean-Christophe EICHENLAUB  
Olivier BERTHET  
Gabrielle KOEHREN  
Jacques CURTILLET  
Jean-Guy MASSONNAT  
Olivier ROGNARD  
Bernard GELLOZ  
Christian REBELLE  
Sylvie L'HEVEDER  
Jean-Claude LOISEAU  
Gérard GONTHIER  
Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET  
Robert AGUETTAZ  
Yves MERCIER

Pouvoir de Marie-Pierre FRANCOIS  
Pouvoir de Nicole FALCETTA

Pouvoir de Claude SAVIGNAC

Pouvoir de Renaud BERETTI

**Absents excusés :**

AIX-LES-BAINS  
LE BOURGET DU LAC  
LA CHAPELLE DU MT DU CHAT  
CONJUX  
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE

Renaud BERETTI  
Marie-Pierre FRANCOIS  
Nicole FALCETTA  
Claude SAVIGNAC  
Denise DE MARCH

**Autres présents non votants :**

Yves GRANGE  
Christophe DERIPPE  
Jean-François BRAISSAND  
Frédéric GIMOND  
Laurent LAVAISSIERE  
Christophe PIRAT  
Christophe TOUZEAU  
Fabien DIDIER

ENTRELACS  
ENTRELACS  
ENTRELACS  
Directeur Général des Services  
Directeur général adjoint - pôle Développement  
Directeur des services à la population  
Directeur du pôle Eau  
Responsable du service Déchets

# GRAND LAC

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU LAC DU BOURGET

Quentin CLERC  
Martine REVOL  
Estelle COSTA de BEAUREGARD  
Eline QUAY-THEVENON

Responsable du service Tourisme  
Directrice de cabinet  
Responsable juridique/Assemblées  
Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 30 mars 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 142 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 15 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 26 présents, et 30 votants.

*EAU POTABLE*

**Travaux de renouvellement de la canalisation d'adduction d'eau des captages de Saint-Victor (commune de Mouxy) - Demande de subvention**

Monsieur le Président rappelle le transfert de la compétence eau potable à la CALB, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Monsieur le Président rappelle à l'assemblée qu'un arrêté préfectoral signé le 17 juillet 1998 déclare d'utilité publique les travaux de dérivation des eaux et la création des périmètres de protections des sources de Saint Victor situées sur la commune de MOUXY.

Monsieur le Président souligne la vétusté du système d'adduction des captages de Saint-Victor sur la commune de Mouxy. Le bureau d'études COHERENCE SARL a été mandaté pour assister Grand Lac dans la phase de réflexion préalable à ces travaux (reconnaissance de terrain, diagnostic, proposition d'un scénario (ou de scénarii le cas échéant), réalisation d'un plan détaillé, profil en long, descriptif et estimation financière). Le diagnostic préconise un renouvellement de la canalisation existante, depuis le captage le plus en amont, jusqu'au brise-charge situé le plus proche à l'amont du réservoir des Mentens, soit environ 1 070 ml.

Grand Lac envisage de réaliser le renouvellement en juin et juillet 2017. Le crédit d'investissement est ouvert au budget 2017. Ces travaux s'inscrivent dans le Plan d'action de la Gestion de la Ressource en Eau du territoire (PGRE).

Le montant prévisionnel du projet est détaillé comme suit :

NATURE DE LA DÉPENSE	MONTANT HT
Reconnaissance et diagnostic	3 000.00 €
Maitrise d'œuvre	8 000.00 €
Cout des travaux	145 000.00 €
Frais de contrôle et de réception	4 000.00 €
<b>TOTAL GÉNÉRAL HORS TAXES</b>	<b>160 000.00 €</b>

Monsieur le Président propose de solliciter l'aide la plus élevée possible auprès des organismes susceptibles de financer ces opérations, soit l'Agence de l'eau et le Département de la Savoie.

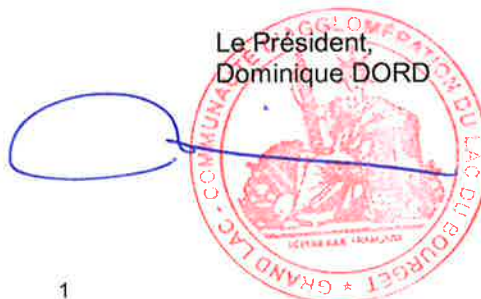
Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré,

- APPROUVE les travaux de renouvellement de la canalisation d'adduction d'eau des captages de Saint-Victor sur la commune de Mouxy,
- AUTORISE le Président à déposer ce dossier auprès de nos partenaires financiers (Agence de l'Eau et Département de la Savoie) au titre du PGRE et sollicite les subventions les plus élevées possibles,
- SOLLICITE une dérogation pour démarrage anticipé des travaux préalablement à la décision d'aide des financeurs.

Aix-les-Bains, le 6 Avril 2017

Le Président,  
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32  
- Présents : 26  
- Votants : 30  
- Pour : 30  
- Contre : 0  
- Abstentions : 0  
- Blancs : 0



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** Eau potable - Travaux de renouvellement de la canalisation d'adduction d'eau des captages de Saint Victor (commune de Mouxy) - Demande de subvention

---

**Date de transmission de l'acte :** 11/04/2017

**Date de réception de l'accusé de réception :** 11/04/2017

---

**Numéro de l'acte :** d1791 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20170406-d1791-DE

---

**Date de décision :** 06/04/2017

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.5. Subventions  
7.5.1. Demandes de subventions